

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

I- OBJET :

Les présentes conditions de location régissent de façon exclusive les relations entre le client , locataire, personne physique ou morale, particulier ou professionnels de la société VITALYS, prestataire, ci-après dénommée « le prestataire » ou « la société ». Elles sont les seules valables.

Toute location de matériel implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de location qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le prestataire.

II- DOCUMENTS REGISSANT LES RELATIONS CONTRACTUELLES :

Les relations contractuelles entre les parties sont réglées par les documents suivants mentionnés par ordre de priorité :

Les conditions générales de location

Le devis éventuel et le contrat de location

La facture

En cas de contradiction entre les différents documents contractuels, le mieux classé dans l'ordre de priorité prévaudra, sauf accord écrit et circonstancié des parties.

III- MODALITES DE LOCATION DE MATERIEL :

Les locations se font directement auprès de la société VITALYS, par téléphone, mail ou sur le site internet.

Les durées et dates de location sont définies d'un commun accord.

La liste des matériels ouverts à la location est disponible sur le site internet, et sur la grille des tarifs.

Un devis pro-forma peut être remis sur demande.

La location est passée par la signature d'un contrat de location et le règlement correspondant.

La société est en droit d'exiger une garantie financière, par chèque bancaire ou carte bleue, qui pourra être encaissée à tout moment, sans préavis préalable, à charge de la restituer après règlement total dès sommes dues au prestataire et retour du bien loué en bon état. Le montant de la garantie financière ne limite pas la responsabilité financière du locataire qui peut être engagée au-delà.

Pour les professionnels personnes morales, le signataire du contrat devra justifier de son identité. La signature engagera le client locataire quel que soit le porteur ou le signataire. La personne prenant le matériel pour le compte du client locataire est présumée habilitée. Tout détenteur de matériel dépourvu d'un contrat de location dûment établi et signé pourra être poursuivi pour détournement de matériel.

IV- MATERIELS

Tout matériel est réputé être délivré au client locataire en bon état de marche et nettoyé. Les appareils sont livrés avec une notice d'utilisation. Un forfait suivi et conseils est disponible.

Avant chaque prise en location, une vérification générale et du fonctionnement est réalisée. Il en est de même à la fin de chaque location lors de la restitution.

En cas de casse constatée à la restitution, les réparations ou les remplacements seront facturés au client.

V- CONDITIONS D'UTILISATION :

Le client locataire devra également utiliser l'appareil de manière raisonnable, et conformément à sa destination, le maintenir en bon état de marche, c'est-à-dire selon les prescriptions et usages qui lui sont donnés par le prestataire en respectant les consignes réglementaires de sécurité. Préalablement à son utilisation, le client locataire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer sa sécurité. La location étant conclue en considération de la personne du client locataire, il est interdit au client locataire de sous-louer le matériel sans l'accord du prestataire.

Toute utilisation non conforme à la déclaration préalable du client locataire ou à la destination normale du matériel loué, donne au prestataire le droit de résilier le contrat de location sans préavis et d'exiger la restitution immédiate du matériel.

Le non-respect de l'une de ces conditions engagera la responsabilité du preneur et dégagera le prestataire ou ses assureurs d'un éventuel engagement à renonciation à recours en cas de sinistre.

Le client locataire ne devra en aucun cas, céder, vendre, hypothéquer ou mettre en gage l'appareil, ni les traiter d'une manière à porter préjudice au prestataire.

Tout locataire certifié être majeur(e), autonome, en possession de tous ses moyens, ne pas être porteur (euses) d'un dispositif électro-médical implanté (pacemaker, neurotransmetteur, pompe à insuline, défibrillateur, etc...) ; ne pas être atteint(e) de néoplasies, de tuberculose ou d'épilepsie, ne pas être enceinte, ne pas souffrir de graves problèmes cardiaques, ne pas avoir ou ne pas avoir eu de tumeurs malignes et reconnaît louer cet appareil de champs magnétiques pulsés en toute connaissance de cause pour une utilisation exclusivement personnelle. La société VITALYS ne pourra pas être tenue responsable des conséquences de l'utilisation d'un appareil de champs magnétiques pulsés qu'elle loue, que l'utilisation soit faite par le client ou un tiers connu de lui.

VI- DUREE DE LA LOCATION :

La durée de la location est au minimum de 3 mois. La durée de la location part du jour où le matériel est réceptionné ou remis au locataire. Elle prend fin le jour où la totalité du matériel loué est restitué au prestataire.

VII- DELAIS ET CONDITIONS DE LIVRAISON :

Les produits sont soit livrés à l'adresse indiquée par le client à la commande soit récupérables directement auprès du prestataire, aux horaires indiqués par lui.

En cas de retrait, le client sera prévenu de la disponibilité de sa commande par téléphone, mail ou sms. Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous pour le retrait.

A défaut de retrait sous 15 jours, la facture sera due intégralement et sera envoyée au client.

Toutes nos marchandises sont expédiées frais de port en sus, sur toute la France Dom-Tom compris.

En cas de livraison hors de France ou UE, la commande pourra être soumise à des droits de douane ou taxes lorsque le colis parvient au destinataire. Ces droits de douane seront à la charge exclusive du client, et sous son entière responsabilité.

La société n'est pas tenue à une information particulière sur les droits de douane et les taxes applicables hors territoire Français et Union Européenne.

Les délais maximum de livraison en France métropolitaines sont de 15 jours ouvrés à compter de la validation de la commande par le prestataire et de l'encaissement effectif du paiement demandé si celui-ci est différé de cette dernière.

Le numéro de suivi de livraison pourra être communiqué au client sur demande.

Le transporteur ou le service de poste doit informer des précisions par mail ou sms directement auprès du client. Ce dernier accepte que ses coordonnées soient transmises au transporteur ou au service de poste pour ce faire.

Les obligations du prestataire seront suspendues de plein droit et sans formalités en cas d'événement de force majeure tels que : incendie, inondation, grève, épidémie, interruption dans les transports, impossibilité d'approvisionnement ou survenance de circonstances empêchant l'exécution normale du contrat dans des conditions normales pour le prestataire. Le délai indiqué est en outre de plein droit suspendu par tout événement indépendant du contrôle du prestataire ayant pour conséquence de retarder la livraison.

Le prestataire tiendra le client au courant, en temps opportun, des cas ou événement ci-dessus et lui fera connaître ses nouveaux délais de livraison.

Le prestataire organise le transport de ses marchandises avec le réseau de son choix, dans des conditions connues par le client à la commande. Le client supporte la perte ou l'endommagement des biens au moment où il prend physiquement possession des biens. Quelque soient les conditions et les modalités de transport, y compris lorsque les produits voyagent en franco de port, il appartient au destinataire de vérifier l'état des produits à l'arrivée. En cas de colis détérioré ou manquant, ou de retard, le destinataire doit porter sur le bordereau de livraison les réserves constatées, puis adresser dans un délai de 3 jours, un courrier en recommandé avec accusé de réception au réseau postal, ainsi qu'une copie de ce courrier au prestataire.

En cas d'absence du client lors du dépôt à son domicile et du non retrait de la marchandise au service postal, sous les 15 jours ouvrés suivant la date prévue de livraison ou retrait, ou de refus de la livraison du fait de colis endommagés, le ou les colis seront retournés au prestataire. Si le client demande une réexpédition, le nouvel envoi sera aux frais exclusifs du client, sans que la location ne soit prorogée d'autant.

Les frais de livraison seront indiqués sur le devis.

VIII RETRACTATION :

En accord avec la directive européenne intégrée par la France dans sa loi sur la consommation du 17 mars 2014, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date de réception de sa commande pour retourner tout article, ne lui convenant pas, dans son emballage d'origine, en bon état, propre à sa recommercialisation, accompagné de tous ses accessoires éventuels, notices d'emploi et documentations, et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge du client.

L'adresse unique du retour de la marchandise est : VITALYS 23 rue de Cheverny 17180 PERIGNY.

Cependant, seuls les produits retournés en parfait état dans leurs emballages d'origine, dans le délai des 14 jours ouvrables à compter de la date de leur réception et en colissimo recommandé avec signature pourront être remboursés.

Aucun retour ne sera accepté, aucun remboursement ni échange ne sera possible, au delà de ce délai.

IX- TARIFS ET PAIEMENT :

Nos prix communiqués sur les devis s'entendent toutes taxes françaises comprises pour les particuliers, et hors taxe pour les professionnels.

La société se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant toutefois entendu que les tarifs annoncés aux devis ou factures, ou sur toutes commandes définitives seront les seuls applicables au client.

Modalités de paiement : le paiement se fait soit par virement bancaire, chèque bancaire, ou carte bleue. Le règlement se fait lors de la remise du contrat de location, pour toute la durée de la location. Aucun escompte n'est accordé pour tout règlement anticipé.

X- PRODUITS/DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Les textes, graphismes, informations et caractéristiques illustrant les produits ne sont pas contractuels, sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés. Les photos ne sont pas contractuelles et l'impression et la qualité du site internet peuvent altérer le rendu couleur ou matière par rapport à la réalité. Le prestataire est tenu d'une obligation de moyens concernant les informations mises à disposition des clients. Le prestataire ne pourra voir sa responsabilité mise en cause du fait d'inexactitudes techniques, erreurs typographiques ou omissions dans le contenu du site, ni pour les résultats qui pourraient être obtenus par l'usage de ces informations. Si un client constate ce type de problème, il peut en faire part au prestataire directement par mail.

Le prestataire se réserve le droit de supprimer ou de modifier à tout moment, pour quelle que cause que ce soit, un produit à la vente, sans préavis. La société ne saurait en aucun cas tenu pour responsable des dommages causés par une mauvaise utilisation ou l'usage d'un produit inadapté à l'état physique du client.

Tout document, dessin, modèle, illustration, film, photo, de même que toute forme graphique, orale ou informatique, et autres moyens ou créations, dans leurs entières ou séparément, restent la propriété exclusive du fabricant. Les imitations, copies ou reproductions sous quelque forme que ce soit sont interdites.

XI- RESPONSABILITES – ASSURANCES :

Le prestataire déclare transférer au client locataire la garde juridique et matérielle du matériel loué pendant la durée du contrat et sous réserve des clauses concernant le transport.

Domages causés aux tiers (responsabilité civile).

Pour les matériels, le client locataire déclare être couvert par une assurance responsabilité civile entreprise ou responsabilité civile vie privée, pour les dommages causés aux tiers par le matériel pris en location.

Domages causés aux matériels loués (bris – incendie – vol)

Le client locataire reste son propre assureur sous réserve de l'acceptation du prestataire. En cas de destruction ou de disparition du bien, il est précisé que le préjudice payé par le client locataire au prestataire sera égal à la valeur de remplacement à neuf du bien. En cas de sinistre partiel, le client locataire supportera l'intégralité des frais de remise en état du matériel loué et ne pourra prétendre à aucune diminution de loyer du fait de la non-utilisation du matériel et ce, jusqu'au paiement complet des frais de remise en état.

XII – INFORMATIQUES ET LIBERTES :

Les informations nominatives qui sont demandées au client lors de la vente sont indispensables à la réalisation de celle-ci. Ces informations sont conservées par la société, afin de fournir au client un service de qualité adapté.

Conformément aux articles 26 et 27 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès à ces informations auprès des services du prestataire.

Il dispose également de la faculté de s'opposer à ce que des informations nominatives le concernant fasse l'objet d'un traitement informatique conformément aux dispositions de cette même loi. Les clients peuvent exercer ce droit en envoyant un courrier à VITALYS 23 rue de Cheverny 17180 PERIGNY.

XIII – JURIDICTION COMPETENTE DROIT APPLICABLE :

Les parties s'efforceront en cas de litige, à la résolution amiable de celui-ci. Tous différents persistants relatifs à l'interprétation et l'exécution des présentes conditions de vente de produits seront à la compétence du Tribunal du lieu du siège du prestataire. Le droit applicable est le droit français.